

Sociétaire N° _____

Nom, prénom de l'assuré(e) _____
Adresse complète _____
Téléphone _____ Mobile _____
Adresse mail _____

Zone réservée au conseiller

Ayant la qualité d'assuré(e) du contrat indiqué ci-dessous, je demande :

Une première avance

Une nouvelle avance

Un renouvellement d'une avance en cours

SAGERETRAITE

Montant de l'avance demandée

N° contrat _____ €

RAPPEL

L'avance a un caractère exceptionnel.

Si le montant des sommes dues au titre de l'avance devient supérieur ou égal à 95 % de la valeur de rachat totale, la SAGEVIE procède au remboursement de l'avance (article 5).

**MODE DE
VERSEMENT DE L'AVANCE**

par virement (joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal)

par chèque bancaire

Je certifie que le contrat ci-dessus n'a pas été remis en garantie à un tiers.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions des avances jointes à la présente demande et vous notifie par la présente mon entier accord avec celles-ci.

Fait à _____ Le _____

Signature de l'assuré(e) précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Sociétaire N° _____

Nom, prénom de l'assuré(e) _____
Adresse complète _____
Téléphone _____ Mobile _____
Adresse mail _____

Zone réservée au conseiller

Ayant la qualité d'assuré(e) du contrat indiqué ci-dessous, je demande :

Une première avance

Une nouvelle avance

Un renouvellement d'une avance en cours

SAGERETRAITE

Montant de l'avance demandée

N° contrat _____ €

RAPPEL

L'avance a un caractère exceptionnel.

Si le montant des sommes dues au titre de l'avance devient supérieur ou égal à 95 % de la valeur de rachat totale, la SAGEVIE procède au remboursement de l'avance (article 5).

MODE DE VERSEMENT DE L'AVANCE

par virement (joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal)

par chèque bancaire

Je certifie que le contrat ci-dessus n'a pas été remis en garantie à un tiers.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions des avances jointes à la présente demande et vous notifie par la présente mon entier accord avec celles-ci.

Fait à _____ Le _____

Signature de l'assuré(e) précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Sociétaire N° _____

Nom, prénom de l'assuré(e) _____
Adresse complète _____
Téléphone _____ Mobile _____
Adresse mail _____

Zone réservée au conseiller

Ayant la qualité d'assuré(e) du contrat indiqué ci-dessous, je demande :

Une première avance

Une nouvelle avance

Un renouvellement d'une avance en cours

SAGERETRAITE

Montant de l'avance demandée

N° contrat _____ €

RAPPEL

L'avance a un caractère exceptionnel.

Si le montant des sommes dues au titre de l'avance devient supérieur ou égal à 95 % de la valeur de rachat totale, la SAGEVIE procède au remboursement de l'avance (article 5).

**MODE DE
VERSEMENT DE L'AVANCE**

par virement (joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal)

par chèque bancaire

Je certifie que le contrat ci-dessus n'a pas été remis en garantie à un tiers.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions des avances jointes à la présente demande et vous notifie par la présente mon entier accord avec celles-ci.

Fait à _____ Le _____

Signature de l'assuré(e) précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

CONDITIONS DES AVANCES

1. GÉNÉRALITÉS

L'avance, accordée par la SAGEVIE auprès de laquelle a été souscrit le contrat, n'a aucune incidence directe sur l'épargne acquise du contrat. Elle ne modifie pas les règles de valorisation de cette épargne. Chaque contrat peut bénéficier d'une avance par année civile.

2. EFFET - DURÉE

L'avance prend effet à la date de valorisation du contrat, précédant la date de versement de l'avance par la SAGEVIE. L'avance est accordée pour une durée maximale de 4 ans, renouvelable selon les conditions qui seront en vigueur à cette date.

3. MONTANT DE L'AVANCE ET INTÉRÊTS

3.1 Principe

Le montant des sommes octroyées au titre de l'avance ne peut excéder 80 % de l'épargne acquise. Les intérêts de l'avance sont calculés lors de chaque valorisation du contrat à terme échu, selon la méthode des intérêts composés. Lors du remboursement de l'avance, les intérêts sont calculés à la date de la prochaine valorisation du contrat qui suit celle du remboursement.

3.2 Mode de calcul du montant à rembourser

Le montant total à rembourser est égal au montant de l'avance capitalisée au taux de valorisation, net de frais et avant prélèvements sociaux, du contrat, majoré d'un intérêt additionnel de 1 % par nombre d'années écoulées depuis la date d'effet de l'avance, arrondi à l'unité supérieure.

4. MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Le bénéficiaire de l'avance supporte, sans diminution de sa dette, les éventuelles taxes auxquelles la présente avance et ses intérêts pourraient être assujettis.

Le remboursement des sommes dues au titre de l'avance peut s'effectuer en une ou plusieurs fois ; chaque remboursement doit être supérieur ou égal à 750 € (montant révisable annuellement). Toutefois, le dernier remboursement pourra être inférieur à cette somme minimale afin de permettre le remboursement de la totalité de l'avance. Le montant de l'avance en cours après un remboursement ne pourra être inférieur à 150 € (montant nominal et intérêts inclus).

Dans le cas où le contrat a fait l'objet de plusieurs avances, ce sont les avances les plus anciennes qui sont remboursées en priorité.

5 - OBLIGATION DE REMBOURSEMENT

Si le montant des sommes dues au titre de l'avance devient supérieur ou égal à 95% de la valeur de rachat totale, la SAGEVIE procède au remboursement de l'avance et pourra mettre fin, le cas échéant, à l'adhésion.

En cas de non remboursement de l'avance à son terme, de rachat total, ou lors de la survenance du décès de l'assuré, les sommes dues à cette date sont déduites de l'épargne acquise.

Cette clause est opposable au(x) bénéficiaire(s) au moment du décès de l'assuré.

6 - PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES

La présente proposition peut faire l'objet de modifications, notamment en fonction de la réglementation ou compte tenu d'évolutions importantes des marchés financiers.

Tout encaissement du montant de l'avance vaut acceptation des présentes conditions.